

DELIBERATION
SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 SEPTEMBRE 2023

Nombre de Membres :

En exercice : 21
Présents : 16
Pouvoirs : 4
Votants : 20

Date de convocation du Bureau Communautaire :
31/08/2023

Le 7 septembre 2023, le Bureau de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, Président, au siège de la Communauté de communes Dombes Saône Vallée, 627 route de Jassans à Trévoux.

Présents : Gabriel AUMONIER, Stéphane BERTHOMIEU, Carole BONTEMPS-HESDIN, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Vincent LAUTIER, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS.

Absents excusés : Didier ALBAN (Pouvoir Christine FORNES), Fabien BIHLER, Armand CHAUMONT (Pouvoir à Gilles GARNIER), Daniel DOMPONT (Pouvoir à Yves DUMOULIN), Bernard REY (Pouvoir à Patrick NABETH).

Secrétaire de séance : Frédéric VALLOS

OBJET : ENVIRONNEMENT – Modification de la demande de subventions pour la réalisation d'un schéma d'accueil du public au domaine de Cibeins

M. Frédéric VALLOS, Vice-Président en charge de l'environnement, du PCAET et des travaux rappelle que la CCDSV est propriétaire de 27 hectares au domaine naturel de Cibeins. Plusieurs études lancées en 2021 montrent les enjeux importants de ce site lié à la biodiversité. Le site de Cibeins se fait connaître de plus en plus par le grand public qui aime venir s'y ressourcer.

Toutefois, plusieurs constats sont faits depuis ces derniers mois : méconnaissance du patrimoine présent sur le site, méconnaissance du rôle et des objectifs des actions de la CCDSV sur le site, fréquentation importante parfois au détriment de la biodiversité (création de chemins en sous-bois, passage de véhicules motorisés...). Pour répondre à ces problématiques, la CCDSV souhaite réaliser un schéma d'accueil du public.

Pour rappel, la délibération n°2022 B 16 du bureau communautaire du 1^{er} septembre 2022 avait pour objet la demande d'une subvention auprès de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et du Département de l'Ain pour la réalisation du schéma d'accueil du public de Cibeins.

Le plan de financement projeté était le suivant :

Dépenses			Recettes		
Détails	Montant HT (€)	En %	Financements	Montant HT (€)	En %
Schéma d'accueil du public	10 000 €	100	Département de l'Ain	2500 €	25
			AE RMC	5000 €	50
			CCDSV fonds propres	2500€	25
TOTAL HT	10 000 €	100	TOTAL HT	10 000 €	75

La CCDSV a depuis effectué une consultation de plusieurs bureaux d'études à même de pouvoir réaliser le schéma d'accueil du public. Toutefois, les propositions financières vont au-delà des estimations financières. Le nouveau plan de financement serait le suivant :

Dépenses			Recettes		
Détails	Montant HT (€)	En %	Financements	Montant HT (€)	En %
Schéma d'accueil du public	28 100 €	100	Département de l'Ain	7025 €	25
			AE RMC	14 050 €	50
			CCDSV fonds propres	7 025 €	25
TOTAL HT	28 100 €	100	TOTAL HT	28 100 €	75

Il est ainsi proposé d'abroger la demande de subventions effectuée en 2022 et d'effectuer une nouvelle demande de subventions sur la base des nouveaux montants de réalisation auprès des deux partenaires financiers du projet.

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **DE SOLLICITER** une subvention auprès de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et du Conseil Départemental de l'Ain pour la réalisation d'un schéma d'accueil du public au titre du plan nature du Département de l'Ain ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à cette demande ;
- ✓ **DE DIRE** que les dépenses et recettes liées à la réalisation du schéma d'accueil du public sont inscrites au Budget Principal.

A Trévoux, le 07/09/2023

Le Secrétaire de Séance,

Frédéric VALLOS



Affichage sous format électronique : 14/09/2023

Le Président,

Marc PECHOUX

